FEDERATION DES FINANCES FO
A
Section de SEINE MARITIME
21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

Déclaration liminaire

du CHS-CT du 29 juin 2018

Monsieur le Président,

Nous aurions pu aborder dans notre liminaire le récent rapport de la Cour des Comptes très prolixe sur la DGFIP. Vous nous auriez répondu que cela relève du niveau ministériel.

Siègeant dans cette instance CHS-CT 76, les délégués **FO FINANCES 76** vont donc parler des conséquences sur l'hygiène et la sécurité ainsi que les conditions de travail des collègues impactés par vos réformes locales.

Vous nous présentez aujourd'hui pour la DRFIP de Seine Maritime une liste de projets de restructurations d'une ampleur inédite en Seine Maritime :

- Fermeture de 4 postes ruraux (Aumale, Doudeville, Valmont, SIE de EU),
- Fermeture de 2 postes péri-urbains (Petit-Quevilly et Darnétal),
- Siphonnage des missions de recouvrement de l'impôt vers les SIP (Bihorel, Mesnil-Esnard).
- Siphonnage de l'activité hospitalière vers les postes spécialisés dans le secteur hospitalier (Montivilliers et Darnétal).
- Fusion des fonctions sur un même site (SIP du Havre Estuaire/ SIP Océane et SIE de Rouen ville / SIE de Rouen est).

Ces projets impactent des postes comptables allant de 1 à 35 agents. Nous arriverons à des super-structures de plus de 60 agents.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, il y a urgence à effectuer un véritable état des lieux au sein de notre Administration pour mettre en adéquation les charges lui incombant, et les moyens alloués. Nous dénonçons la politique menée par les Directions Locales consistant à occulter la question des effectifs comme cause essentielle des risques psychosociaux.

Ce processus « Adaptation de Structures du Réseau », n'a pour finalité que de tenter de s'adapter à la pénurie de moyens, et réduit le réseau de la DGFIP comme peau de chagrin, au mépris des besoins des populations. Ce nouveau catalogue de restructurations modifie non seulement l'organisation et le fonctionnement des services, mais porte gravement atteinte de la DRFIP 76.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, la coupe est plus que pleine de ces projets pléthoriques, générant autant d'inquiètudes auprès des agents, et de conséquences sur leurs conditions de travail.

Ce gouvernement veut en finir avec TOUS les services publics et avec les principes d'égalité de traitement des citoyens et de solidarité collective. Dans notre ministère, toutes les missions sont impactées et menacées par une panoplie de mesures qui dégradent inexorablement nos conditions de travail et qui réfutent les missions de service public, concept déjà abandonné par nos dirigeants !

Pour revenir à l'ordre du jour, exit la "fiche d'impact", place désormais au "dossier de présentation de la prise en compte des conditions de travail dans un projet". La petite "fiche d'impact" a fait long feu, avec son format recto-verso qui donnait bonne conscience aux directeurs. Mais ce nouveau "dossier de présentation" permet-il, selon les propres termes du Secrétariat Général, de "mesurer les impacts sur les conditions de travail et les mesures mises en oeuvre pour les traiter" ?

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, à la lecture des dossiers remis, la réponse est **NON** :

1) NON, parce que les collègues qui perdent leur chaise dans les projets présentés, n'ont aucune garantie quant au traitement qui leur sera réservé pour leur trouver une nouvelle affectation. En effet, la future affectation départementale qui sera mise en place en 2019 pourrait remettre en cause les affectations. De plus, il est impossible de savoir en lisant les dossiers quels emplois seront effectivement transférés si les projets aboutissent.

On développe ainsi les principes de modalités qui permettent les restructurations «sans fin» de services.

2) NON, parce que les collègues n'ont aucune idée de la qualité de leur installation dans les services qui vont les accueillir. Les plans ne sont pas joints dans les dossiers. Les délégués **FO FINANCES 76** rappellent les préconisations du Secrétariat Général en la matière : association de l'Assistant de Prévention, de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et du Médecin de Prévention le plus en amont possible.

3) NON, car nulle part le sort des chefs de service n'est évoqué, pas plus que l'incidence sur le classement des postes comptables qui perdent ou qui récupèrent de la charge de travail. Les cadres sont pourtant souvent très impliqués dans ces opérations mais seront très perdants à l'arrivée par le jeu du reclassement. La réduction drastique du nombre de comptable, par le jeu des restructurations, n'aurait-elle pas comme but «inavoué» de supprimer la séparation «ordonnateur - comptable» ?

Et c'est ainsi que l'essentiel de ce qui préoccupe les agents reste sans réponse.

Monsieur le Président, vous nous demandez de rendre un avis sur l'ASR 2019 pour la DRFIP 76, alors que les groupes de travail ne doivent pas se réunir avant le mois de septembre pour étudier les implantations des bureaux et les nouvelles organisations de travail.

Nous siégeons dans cette instance pour justement avoir une vision compléte de ces points et pouvoir rendre un avis éclairé.

Comment rendre un avis après lecture des dossiers de travail confectionnés pour cette instance, alors que les dossiers sont incomplets et ne permettent aucune projection pour les collègues, chef de poste, postes, services, missions absorbés et absorbants.

Par conséquent, nous vous demandons, monsieur le Président, par respect de cette instance et par respect de nos collègues, de reporter ce point comme vous l'avez précédemment fait par deux fois

dans le dossier de rénovation du BUC des douanes. Cela permettra d'enrichir et de compléter ces 11 dossiers.

Les délégués **FO FINANCES 76** demandent que le temps de la réflexion soit pris.

C'est dans ce contexte particulièrement tendu que les délégués **FO FINANCES 76** vous redisent ses revendications :

– l'arrêt des suppressions d'emplois,
– le maintien de l'ensemble de nos missions,
– le maintien des droits statutaires et garanties pour les fonctionnaires,
– le maintien des instances paritaires dans la Fonction Publique,
– la défense des conditions de travail,
– la fin de la mécanique infernale qui déstructure nos administrations,
– l'ouverture de réelles négociations avec le ministre pour garantir notre avenir.

NOUS RESTERONS MOBILISES, QUOI QU'IL ARRIVE,

POUR LA DEFENSE DE NOS DROITS ET

DE NOTRE SERVICE PUBLIC AUX FINANCES